

## Vœux Mairie 2025

Mesdames, Messieurs,  
Chers administrés,

Merci à vous tous pour votre présence à cette cérémonie des vœux à  
Je remercie toutes les personnalités présentes qui ont bien voulu se  
joindre à nous à cette occasion,

Monsieur Maurice LAUGIER, Président de la CCAPV, Maire de ST  
Benoit

Messieurs Jean FENOUIL et Jean MAZZOLI Adjointes au Maire d'Annot

M. René BONNETTY, Président du Souvenir Français

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations

Mesdames et Messieurs,

Cette rencontre annuelle revêt un caractère important, comme le sont  
tous ces moments de rencontres et d'échanges qui font la vie de notre  
communauté.

Je tiens à ce sujet à remercier très chaleureusement toutes les  
associations, leurs dirigeants et bénévoles qui œuvrent tout au long de  
l'année afin d'animer et de créer du lien au sein de nos villages.

C'est une chance de les avoir et je salue leur dynamisme.

Je ne vais pas à l'occasion de cette cérémonie, qui se veut avant tout  
conviviale, énumérer dans le détail les réalisations ou actions  
municipales engagées en termes d'investissements ou de décisions  
prises, vous avez pu suivre tout cela périodiquement sur le site internet  
de la commune d'Ubraye .

Comme je l'ai annoncé l'année dernière, le dossier phare demeure la  
construction de la salle communale,

Nous avançons au niveau de l'esquisse que nous avons arrêté et qui  
globalement ressemblera à celle qui est ici et que je vous présente,...  
des modifications seront apportées au fur et à mesure de l'avancement  
du projet, pour lequel nous devons déposer la demande subvention à  
l'état très prochainement.

Nous procéderons ensuite à la première étude géotechnique afin de  
s'assurer de l'implantation du bâtiment, du type de fondation et de  
terrassément.

Passer cette étape nous serons en mesure de présenter un avant-projet  
avec des plans plus détaillés, sur le type d'ouverture et de  
revêtement ..etc.

Puis après la deuxième étude géotechnique nous validerons le projet et sa faisabilité au regard du terrain.

Après le dépôt des autorisations d'urbanisme, si les demandes de subventions sont positives, nous pourrons passer à l'étape suivante à savoir la tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre, le marché des travaux et l'exécution des travaux.

Toutes ces conditions sont nécessaires afin que le projet aboutisse, mais c'est bien entendu les financements et l'obtention des subventions, qui en cette période politique confuse reste déterminante pour permettre la réalisation de cette opération dans des délais raisonnables, même si nous aurons recours à l'emprunt. Sachant que nous souhaitons rester dans le budget prévu initialement et qui est de 450 000€ ht.

Si tout se passe à peu près normalement, nous pouvons envisager une livraison du bâtiment à l'été 2026. Si sur le plan des subventions, nous n'arrivons pas à trouver les financements nécessaires, ce projet pourrait être différé.

Nous restons optimistes, mais également conscients des difficultés conjoncturelles.

Je tiens à remercier la Communauté de Communes et plus particulièrement nos deux référentes, Emilie Nabet et Léa Lecomte qui nous assistent avec compétence et dévouement pour mener à bien ce dossier dans ses différentes phases, ainsi que l'Architecte Monsieur Nicoletti.

Malgré ce gros dossier, l'activité de la municipalité reste soutenue afin d'essayer d'améliorer notre vie quotidienne. Certes tout n'est pas parfait loin de là, mais nous essayons de faire au mieux et je vous remercie de savoir parfois faire preuve de patience et de compréhension

Je tiens à remercier toutes les entreprises ou services qui nous ont apporté leur concours, mais également tous ceux qui sont intervenus sur notre territoire à titre divers, entretien de la voirie, déneigement des villages, et aménagements divers.

Je n'oublie pas non plus l'ensemble des financeurs qui nous permettent de réaliser des actions et des investissements en faveur de notre commune : l'état bien sûr, la région, le conseil départemental, ainsi que notre communauté de communes, qui a fait le choix d'être au plus proche des petites collectivités et je salut ses heureuses initiatives, telles

que le soutien informatique aux administrés, le bus itinérant France services, l'aide administrative pour le montage des dossiers ( je l'ai évoqué pour le projet de salle communale) et je tiens à remercier le Président M.Laugier, et ses collaborateurs, le Directeur M.O.Dussautois pour avoir choisi cette orientation politique en faveur de la ruralité..

Merci également à tous mes collègues du conseil municipal pour leur présence, leur aide et leur engagement ainsi qu'à notre secrétaire de Mairie pour son efficacité et son dévouement.

J'en profite pour rappeler qu'elle a, en ce début d'année 2025 , la charge de réaliser le recensement communal. Il est important pour notre commune qu'un maximum d'entre vous puissiez se faire recenser en tant que résident principal, car du nombre d'habitants dépend la dotation financière de l'état.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire, nous sommes élus pour servir la collectivité dans son ensemble et nous le faisons parce que c'est un choix en terme d'engagement citoyen. Il apporte beaucoup de satisfaction mais aussi quelques déceptions notamment celles de ne pouvoir satisfaire toutes les sollicitations.

Nous vivons désormais dans un contexte particulier et notre évolution sociétale rend les gens moins patients, de moins en moins tolérants, de plus en plus égoïstes et souvent retrancher sur eux-mêmes.

Il faut composer avec ce nouveau monde afin que dans l'esprit démocratique et républicain qui est le nôtre, l'intérêt général reste la règle et continu de guider notre action.

Depuis notre dernière cérémonie des vœux en 2024 nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition au mois d'août dernier de notre doyenne Anna BONNETTY, à l'âge de 102 ans , Anna était ce que l'on appelle communément une figure de notre commune. Originnaire de Rouainette, nana avait son franc parlé et sa personnalité ne laissait personne indifférent.

Nous avons également appris le décès de M. Marius Alain DELEUIL qui demeurait au Touyet ainsi que plus récemment celle de M.Gérard LIONS , issu d'une grande famille du Touyet.

Je renouvelle mes condoléances et mes pensées les plus affectueuses aux familles.

En 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Rouainette une nouvelle habitante Mme Pascale ROUAUD et un nouvel habitant à Laval M.Joel BERGAMO, au nom du conseil municipal je leur souhaite la bienvenue dans notre Commune.

Enfin, c'est avec une très grande joie que nous avons le 15 novembre dernier appris la naissance d'Oliver au foyer de Caroline Maurel, et Quentin Sella à Laval, auxquels je renouvelle mes félicitations et souhaite une heureuse et longue vie à Oliver.

Sur un autre plan, le conseil Municipal a reçu le 26 novembre dernier à UBRAYE ,Monsieur le Préfet des AHP et Monsieur le sous-Préfet de Castellane avec lesquels nous avons pris le temps d' aborder plusieurs sujets, dont celui de la salle communale.

Par ailleurs, le Préfet vient de me confirmer, que notre dossier en tant que commune d'avenir était retenue (avec 12 autres communes du Département) ce qui est un plus pour notre projet de salle communale.

Mes chers Administrés, chers amis, nous vivons une période politico sociale inédite, la situation financière de la France est mauvaise, je ne vous apprends rien.... !

Comme je l'ai évoqué plus haut, elle impacte sérieusement le fonctionnement des collectivités, avec des conséquences que nous ne maîtrisons pas encore. Pourtant, je tiens à le rappeler, les Communes ne sont pas responsables du déficit de la France et il est profondément injuste qu'elles en subissent les conséquences

Dans ce contexte, je suis à ce jour, comme mes collègues élus, incapable d'avoir une vision d'avenir claire et sereine.

Cependant, nous devons rester optimisme et nous adapter aux évènements et aux circonstances, au fur et à mesure de leur évolution.

Je pense que nous sommes aussi dans une période où peut naître une capacité inédite de renouveau, et c'est plutôt dans cette perspective que je veux m'inscrire et y croire encore.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour préserver les intérêts de notre collectivité, vos intérêts, vous qui avez choisi de vivre et résider dans notre commune à quel titre que ce soit.

Je garde en moi cette volonté irréfutable de m'investir , j'espère encore pendant quelques années, afin que notre commune soit toujours plus attractive, plus rayonnante et dans laquelle il fait bon vivre.

Je sais aussi que vous êtes nombreux à être attaché à cette qualité de vie et je m'en réjoui.

Mes chers amis, cette année 2025 s'annonce pleine d'incertitude, mais heureusement il y a toujours un coin de ciel bleu à quelque part...Alors savourons la chance que nous avons de vivre ici dans notre belle commune d'Ubraye. C'est en quelque sorte un petit privilège

J'ai confiance en notre avenir et je souhaite fortement que 2025 soit une année de tolérance et de solidarité , que les liens entre nous se renforcent et que la compréhension guide nos échanges, dans l'espoir d'une année très lumineuse.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une très belle année 2025.

Une fertile prospérité pour la commune d'Ubraye.